

RAPPORT MORAL pour l'Assemblée générale du 12 mai 2023

Depuis 2010 la raison d'être du Collectif des Associations Citoyennes consiste à rassembler dans le même espace de travail des militants associatifs de différents domaines, conscients qu'au-delà de leurs silos respectifs les enjeux de leurs actions politiques se rejoignent.

Cette année qui vient de s'écouler montre que la restriction continue des libertés associatives, et le phénomène de marchandisation que nous analysons sont les 2 faces d'un même processus. Et cette Assemblée générale 2023 est l'occasion de faire le point sur les idées que nous portons, les combats que nous menons et l'aspiration à un travail toujours plus collectif, fait de coopération, d'alliances, tout en élargissant les espaces de résistance et de propositions. Prenons quelques exemples :

Au sein de La Coalition pour les Libertés associatives, nous travaillons à documenter comment se met en œuvre cette limitation du droit associatif. Des organisations reconnues, respectées, comme Alternatiba ou la Ligue des Droits de l'Homme, se voient directement mises en cause. Les Préfets, sous l'égide du ministre de l'Intérieur, en sont les premiers agents et visent de nombreuses associations par une politique de contrôle de l'espace public. Le Contrat d'engagement républicain joue là tout son rôle d'arme de dissuasion massive, exposant l'action des associations à l'interprétation de fonctionnaires zélés.

En publiant en février le 1^{er} rapport de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation des Associations (OCMA), nous contribuons là aussi à objectiver, décrire et contester l'entrée de la finance et d'un capitalisme sauvage dans le fonctionnement associatif. Un soutien de l'Institut Français du Monde Associatif (IFMA) va nous permettre de poursuivre notre travail de recherche avec la publication à venir du 2nd rapport, accompagné par des acteurs associatifs et des universitaires.

Au sein du Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES), nous travaillons à défendre les valeurs de l'économie solidaire face au monde des start-up et de l'impact social. Et notre participation à une recherche participative menée par Jean-Louis Laville va nous permettre d'accentuer les collaborations pour décrire les évolutions du Monde associatif, et la place que peuvent avoir les collectivités locales pour renouveler les pratiques démocratiques. Ce ne sont là que quelques exemples forts, et le rapport d'activité donne à voir de nombreuses autres applications du travail du CAC.

Enfin, les associations citoyennes sont au cœur des enjeux d'une bifurcation systémique pour s'engager dans la transition écologique, sociale et démocratique. Les alternatives citoyennes, portées par le Transiscope, ou au sein du Collectif pour la Transition Citoyenne, sont autant d'exemples d'une autre société déjà en marche.

Mais pour maintenir ce travail de fond, le CAC atteint des limites matérielles, financières et humaines. Si nous nous réjouissons du soutien conforté des fondations, si après une période d'incertitude la DJEPVA a maintenu notre subvention, nous devons nous poser les bonnes questions pour maintenir nos engagements sur de multiples chantiers, sans épuiser nos forces.

Première satisfaction, le soutien réaffirmé d'un ensemble de réseaux associatifs, de fédérations, d'associations locales, et d'adhérents. Nos membres fondateurs qui ont compris dès 2010 que le CAC pouvait être un espace de rencontres, de débats, d'analyses et de revendications. Et de nombreuses structures qui ont rejoint le CAC au fil des années. Ce qui nous oblige à agir de plus en plus collectivement.

Autre satisfaction, nous sommes régulièrement sollicités pour intervenir à l'occasion de journées nationales, d'Assemblées, de temps forts de nos amis et partenaires mais aussi à la demande d'associations locales. Les sujets que nous portons commencent à prendre place dans l'actualité des associations et des médias. Il en est de même à la demande de collectivités territoriales, pour aider à comprendre et analyser les effets pervers du Contrat d'engagement républicain, pour contrer l'utilisation des Contrats à impact sociaux par les collectivités locales, ou plus simplement à coconstruire le cadre de la vie associative dans les politiques territoriales.

Le CAC a fait le pari de travailler autrement en quittant les stratégies en silo, et en rendant possible de nouvelles alliances et espaces collaboratifs dans lesquels agir et décider ensemble. Le CAC se veut un espace de connaissances partagées et de formation : mieux se connaître et mieux connaître l'autre pour mieux nourrir nos réflexions et construire nos positions communes. Cela semble prendre du temps, mais c'est aussi ce travail incessant de mise en commun qui peut nous permettre d'être des acteurs d'un projet de société basé sur les droits humains et la compréhension que cette société productiviste nous emmène droit dans le mur.

C'est peut-être ce que nous disent les mouvements actuels de la société civile, les revendications contre la réforme des retraites, ou pour une juste rémunération du travail. La revendication sociale est forte et le refus de ce gouvernement de vouloir faire contribuer les plus grandes fortunes est incompréhensible pour tout un chacun. Aujourd'hui les plus riches se paient grassement sur le dos des personnes les plus démunies, les grandes fortunes prospèrent tandis que pour une majorité de personnes, se nourrir, se loger, se déplacer, élever ses enfants... sont devenus des enjeux du quotidien. Les politiques publiques accentuent ce phénomène en laissant la philanthropie prendre le pas sur le travail de solidarité, et le monde de la finance prospérer par l'ouverture de nouveaux marchés.

De cette société inégalitaire, nous n'en pouvons plus. Et si le gouvernement, les élus locaux, ne permettent plus aux acteurs associatifs d'animer le débat démocratique et de formuler des propositions pour la société, alors ce sont les idées les plus abominables qui prennent le pas. La progression du vote d'extrême droite n'est pas une réponse aux enjeux de société car il est d'abord fondé sur l'exclusion de l'autre, l'étranger, le soi-disant profiteuse, comme responsable désigné de l'injustice sociale. La redistribution des richesses (et la part que pourrait y prendre une autre politique fiscale) n'est jamais pensée comme un atout pour la société, et seules les solutions individualistes font effet de perspective, épargnant ceux qui exploitent jusqu'au bout les richesses de notre planète, de la nature, ruinent la biodiversité, refusent d'agir massivement pour limiter le réchauffement de la planète, et s'enrichissent sur l'exploitation des plus pauvres.

La perspective associationniste est à l'opposé de cette vision réactionnaire du monde et les associations doivent ensemble trouver les mots pour mener ce combat. Il est urgent de repolitiser le projet associatif. C'est à dire écouter et comprendre, s'interroger, débattre, formuler des propositions, à l'instar de ce que pourraient être des conventions citoyennes, des conseils citoyens, des espaces de délibération... en plaçant l'enjeu démocratique au cœur de nos pratiques. Aujourd'hui on commence à voir se dessiner la constitution d'un large front : syndicats, associations, collectifs autogérés. Il est urgent que les forces politiques écoutent et soutiennent ce travail politique, pour que les citoyennes et citoyens s'expriment, et retrouvent une place d'acteurs et d'actrices pour un monde solidaire.



Le 11 mai 2023
Gilles ROUBY, président du CAC